

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 8 septembre 2008 à 20h00 à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Jean-Guy Lafaille, délégué à la voirie - district #1
 Denis Gravel, délégué à l'administration - district #2
 Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3
 Robert Beauchamp, délégué au CLD - district #4
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu - district #5

Absence motivée :

Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs – district #6

ANNIVERSAIRE DU MOIS: 3 septembre: Chantal Pilon
 10 septembre: Alexander Tomeo

FÊTE LÉGALE DU MOIS: 1^{er} septembre: Fête du Travail

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux des 11 et 25 août 2008
- 3.- Adoption des comptes à payer au 31 août 2008

ADMINISTRATION

- 4.- Ajustement de taxes - dépôt
- 5.- Comité intermunicipal de la Cour municipale commune de Deux-Montagnes/représentant/nomination
- 6.- Regroupement en toxicomanie Prisme/contribution financière
- 7.- Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) – rapport des activités du trésorier pour l'exercice financier 2007 – dépôt

VOIRIE

- 8.- Travaux de revitalisation du boul. de la Chapelle – Phase II/offres de services professionnels pour la surveillance/adoption de la soumission
- 9.- Travaux de drainage et de pavage – 32^e Avenue/libération de la retenue
- 10.- Travaux correctifs de drainage et d'aqueduc – secteur ouest/offre de services professionnels/mandat
- 11.- Travaux divers de drainage – secteur est/offre de services professionnels/mandat

HYGIÈNE

- 12.- Assainissement des eaux/application du règlement de la CMM/signature de l'entente/autorisation
- 13.- Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM)/colloque international/mandat

SÉCURITÉ

- 14.- Pompier à temps partiel/démission/acceptation
- 15.- Parole à l'auditoire
- 16.- Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

08-09-153 Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Robert Beauchamp
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08-09-154 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 11 ET 25 AOÛT 2008
Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
et APPUYÉ par Normand Clermont
QUE les procès-verbaux des 11 et 25 août 2008 soient adoptés tels que
présentés.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08-09-155 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2008
Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille
QUE les comptes à payer au 31 août 2008 soient adoptés tels que
présentés.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJUSTEMENT DE TAXES – DÉPÔT

La Directrice générale dépose au conseil l'ajustement de taxes pour le
mois d'août 2008, lequel confirme un montant total de 12 759,49 \$.

08-09-156 COMITÉ INTERMUNICIPAL DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE
DEUX-MONTAGNES/REPRÉSENTANT/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
Et APPUYÉ par Normand Clermont
DE nommer, la directrice générale, Madame Chantal Pilon, à titre de
membre représentant la Municipalité de Pointe-Calumet, afin de siéger au
Comité intermunicipal de la Cour municipale commune de Deux-Montagnes.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08-09-157 REGROUPEMENT EN TOXICOMANIE PRISME/CONTRIBUTION
FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
et APPUYÉ par Robert Beauchamp
QU'UN montant de 200 \$ soit octroyé à l'organisme Regroupement en
toxicomanie PRISME, lequel œuvre sur le territoire de la MRC de Deux-

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM) – RAPPORT DES ACTIVITÉS DU TRÉSORIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2007 – DÉPÔT

Conformément à l'article 513 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), la Directrice générale dépose l'avis informant les membres du conseil municipal qu'il n'y a aucune activité prévue au Chapitre XIII de ladite Loi pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2007.

08-09-158

TRAVAUX DE REVITALISATION DU BOUL. DE LA CHAPELLE – PHASE II/OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA SURVEILLANCE/ ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions par invitation pour des services d'ingénieurs-conseils pour la surveillance des travaux dans le cadre de la revitalisation du boul. de la Chapelle – Phase II;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux (2) offres de services, à savoir :

PROJECO ASSOCIÉS GROUPE CONSEIL LTÉE
BPR – TRIAX

CONSIDÉRANT QUE selon la recommandation du comité de sélection, la firme qui a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenue le meilleur pointage final est PROJECO ASSOCIÉS GROUPE CONSEIL LTÉE, soit 46.25 points;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

QUE le contrat soit accordé à PROJECO ASSOCIÉS GROUPE CONSEIL LTÉE pour un montant de 36 120 \$ incluant les taxes, pour les services d'ingénieurs-conseils pour la surveillance des travaux, dans le cadre de la revitalisation du boul. de la Chapelle – Phase II.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08-09-159

TRAVAUX DE DRAINAGE ET DE PAVAGE – 32^E AVENUE/LIBÉRATION DE LA RETENUE

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER les paiements des retenues #RET2, aux montants respectifs de 2 169,23 \$ et 3 175,61 \$, à la firme Asphalte J.J. Lauzon Ltée, lesquels représentent la libération des retenues finales, dans le cadre des travaux de drainage et de pavage de la 32^e Avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET D'AQUEDUC – SECTEUR OUEST/OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Denis Gravel

08-09-160

DE mandater la firme Projeco Associés Groupe Conseil Ltée, pour des services professionnels requis pour la réalisation des relevés d'arpentage ainsi que la préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux correctifs de drainage et d'aqueduc dans le secteur ouest de la municipalité, soit les 41^e, 42^e et 51^e Avenue, pour un montant de 22 000 \$ (dépenses et taxes en sus), et tels que décrits dans l'offre de service datée du 4 septembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DIVERS DE DRAINAGE – SECTEUR EST/OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS/MANDAT

08-09-161

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille
Et APPUYÉ par Denis Gravel

DE mandater la firme Projeco Associés Groupe Conseil Ltée., pour des services professionnels requis pour la mise à jour des plans et préparation du devis, dans le cadre des travaux divers de drainage dans le secteur est de la municipalité, soit les 22^e, 33^e, 34^e Avenue et la 27^e Rue, pour un montant de 19 000 \$ (dépenses et taxes en sus), et tels que décrits dans l'offre de service datée du 4 septembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ASSAINISSEMENT DES EAUX/APPLICATION DU RÈGLEMENT DE LA CMM/SIGNATURE DE L'ENTENTE/AUTORISATION

08-09-162

ATTENDU QUE la section IX du Chapitre III de la *Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) confère à la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) la compétence en matière d'assainissement des eaux sur le territoire de la Communauté;

ATTENDU QUE, dans l'exercice de cette compétence, la CMM a donné un accord de principe, par la résolution numéro CC08-024 de son conseil, à un projet de règlement sur l'assainissement des eaux et qu'elle s'apprête à adopter ce règlement pour l'ensemble de son territoire et à en déléguer l'application aux municipalités du territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Pointe-Calumet a pris connaissance du projet de règlement sur l'assainissement des eaux que la CMM entend adopter;

ATTENDU QU'il y a lieu pour les parties de convenir des modalités de la délégation de l'application de la réglementation métropolitaine en matière d'assainissement des eaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le maire et la directrice générale, ou en leurs absences leurs représentants, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, l'entente concernant l'application du règlement de la Communauté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)/
COLLOQUE INTERNATIONAL/MANDAT

08-09-163

Il est PROPOSÉ par Robert Beauchamp
Et APPUYÉ par Denis Gravel

DE mandater le directeur des services municipaux, Monsieur Guy Simoneau, et le conseiller municipal, Monsieur Normand Clermont, afin d'assister au colloque international organisé par la CMM et portant sur « Les meilleures pratiques de traitement et de valorisation des matières résiduelles », lequel se tiendra les 6 et 7 octobre 2008 à l'Hôtel Omni Mont-Royal de Montréal.

QUE tous les frais encourus leur soient remboursés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POMPIER À TEMPS PARTIEL/DÉMISSION/ACCEPTATION

08-09-164

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'ACCEPTER la démission du pompier à temps partiel, Monsieur Roland Fouque, effective le 13 août 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAROLE À L'AUDITOIRE

LEVÉE DE LA SÉANCE

08-09-165

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QU'À 20h17, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale